

Deux (2) postes offerts

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ, TECHNICIENNE SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE *ou* TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE

STATUT : Temps complet régulier – 35 heures / semaine

CATÉGORIE DE POSTE : Syndiqué – cat. 3, SCFP – FTQ

LIEU DE TRAVAIL : Centre de santé de Chibougamau

N° D’AFFICHAGE : 2022-2124-0165
Deux (2) postes disponibles

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Quart de travail

Jour / fin de semaine *

* Le titulaire devra effectuer au besoin la garde 24/7 et peut être appelé à travailler en dehors des heures normales de travail.

Rémunération – selon le titre d’emploi

Technicien spécialisé en informatique :

De 24,78 \$ à 35,67 \$ / heure

Technicien en informatique :

De 24,21 à 32,32 \$ / heure

RESPONSABILITÉS ET PROFIL RECHERCHÉ

Technicien spécialisé ou technicienne spécialisée en informatique

Personne qui assure la configuration logicielle et matérielle, l’optimisation et la sécurité des systèmes d’information, des infrastructures technologiques et des réseaux de télécommunication. Elle voit à la mise en place, au bon fonctionnement et à l’évolution de composantes technologiques complexes à portée locale, régionale ou provinciale. Elle agit à titre d’experte dans son domaine de spécialisation et supporte les techniciens ou techniciennes en informatique dans la résolution de problèmes d’un niveau de complexité ou de spécialisation élevé. Elle peut être appelée à élaborer les plans de mise en œuvre de projets technologiques et à coordonner le travail d’une équipe de techniciens en informatique.

Profil recherché

Doit détenir un diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques de l’informatique d’une école reconnue par le ministère compétent ou une attestation d’études collégiales (AEC) pertinentes dont l’équivalence est reconnue par l’autorité compétente. Elle doit détenir un minimum de quatre (4) années d’expérience pertinente.

Pour l’un ou l’autre des deux titres d’emploi, la personne doit détenir un permis de conduire valide au Québec.

Technicien ou technicienne en informatique

Personne qui effectue des travaux techniques concernant la programmation (codification, développement de données tests, tests, correction) à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l’analyste en informatique. Elle installe, développe, configure et maintient à jour les logiciels. Elle effectue divers travaux reliés aux bases de données. Elle assure la surveillance des bases de données. Elle applique les procédures de sécurité et de sauvegarde des données. Elle gère les droits d’accès au système d’information informatisé. Elle assure une assistance technique aux utilisateurs des logiciels et des équipements informatiques. Elle intervient lors d’interruption de service. Elle élabore les plans de câblage destinés à relier les divers services au centre de traitement.

Profil recherché

Doit détenir un diplôme d’études collégiales (DEC) avec spécialisation en informatique d’une école reconnue par le ministère compétent ou un diplôme d’études collégiales (DEC) combiné à un certificat universitaire de premier cycle pertinent ou une attestation d’études collégiales (AEC) pertinente de huit cents heures et plus combinée à de l’expérience pertinente au domaine visé.

DES AVANTAGES QUI SE DÉMARQUENT !

- Prime annuelle disparité régionale de 6 472\$ ou 9 258 \$ (avec ou sans dépendant)*;
- Possibilité d’une déduction fiscale annuelle de 4 015 \$*;
- Crédit d’impôt de 8 000 \$ ou 10 000 \$ pour nouveaux diplômés;
- Paiement des frais de déménagement*
- Accompagnement dans la recherche d’emploi pour le conjoint ou la conjointe;
- Accompagnement dans la recherche de logement ou de résidence;
- Et plus encore!

*Sujet à des changements sans préavis.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae **dès maintenant**.

Affichage n° 2022-2124-0165

Direction des ressources humaines
CRSSS de la Baie-James
312, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N5
rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca

